

TEMPLoux INFOS X

Mensuel -

- N° 20 -

Octobre 1988

SPECIAL



Ce dimanche, nous allons élire nos conseillers communaux pour une période de 6 ans. Pour vous éclairer, TEMPLoux INFOS a décidé de poser aux candidats, deux questions qui lui semblent refléter vos interrogations.

Cette démarche ne vise évidemment pas à soutenir un parti ou un candidat mais simplement à essayer de connaître les projets des listes en présence au sujet de deux problèmes qui nous préoccupent.

Quatre des six partis représentés ont répondu à nos questions par l'entremise de Mrs Guy Verlaine (président du PS de Namur), Jean-Claude Laforge (tête de liste EC0L0), Guy Carpiaux (chef de groupe PSC au Conseil Communal) et François Toussaint (tête de liste du RICW). Leurs textes sont reproduits intégralement sauf pour la réponse du RICW où deux paragraphes n'ayant aucun rapport avec notre sujet, ont été supprimés.

1. Depuis 1977, aucun habitant de Temploux n'est représenté au Conseil Communal. Depuis la suppression des antennes administratives, les habitants n'ont plus de contact direct avec le pouvoir communal et ont très peu de possibilités de faire connaître leurs desideratas et même de prendre connaissance des décisions du Conseil Communal. Ne pensez-vous pas que la participation et l'information des habitants des petites entités sont importantes et que comptez-vous faire pour que cette situation s'améliore ?

2. Bien que l'entité de Temploux n'existe plus officiellement, de nombreuses activités (école, brocante, associations sportives et culturelles, groupes de jeunes et de 3X20, etc) s'y déroulent et n'obtiennent pas beaucoup d'aides de la Ville de Namur, contrairement à ce qui se passe dans d'autres entités plus importantes. Autrement dit, les gens de Temploux payent les mêmes taxes que les autres habitants du Grand Namur et n'obtiennent pas toujours les mêmes services en retour. Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour changer cette situation ?



PS

1. La fusion des communes, imposée d'en haut, a mécontenté bon nombre de citoyens. Certains villages ont eu l'impression d'y pendre leur âme. Les difficultés s'accroissent lorsque l'ancienne commune n'a pas de représentant au Conseil Communal.

Plutôt que d'avoir une attitude passiviste en la matière, il nous faut tirer les leçons de la nouvelle situation instaurée depuis 1977.

Il convient de rétablir les relais avec les citoyens, individuellement mais aussi en passant par les villages, les quartiers, la vie associative. On notera que le Conseil Communal de Namur a instauré une procédure de participation des habitants à la décision politique; les habitants ou les groupements ont ainsi la possibilité de se faire entendre.

Reste à parfaire l'information. Les décisions prises par les autorités communales doivent être publiées; le mode de publication actuel ne correspond plus au monde dans lequel nous vivons. Il conviendra donc d'utiliser d'autres canaux que l'affichage: presse, télévision communautaire, radios locales, feuillets toutes boîtes. Il faut cependant trouver une solution peu onéreuse: le luxe n'est plus de mise en cette période de difficultés financières.

2. Si certaines anciennes communes se sentent délaissées, il faut savoir que cette impression négative ne correspond bien souvent pas à la réalité.

A titre d'exemple, pendant la dernière législature, les 2/3 des travaux de voirie ont été réalisés dans la périphérie. Temploux a pu bénéficier de divers travaux, particulièrement en 1984, 1985 et 1986, pour plusieurs dizaines de millions. D'autres travaux sont prévus au plan triennal.

Dans les quartiers et les villages, la vie associative renaît, au bénéfice de tous. Nous avons voulu aider de telles initiatives d'une manière directe et indirecte sans pour autant procéder démagogiquement à un saupoudrage de subsides. C'est ainsi, entre autres, que les droits de place des forains sont ristournés aux organisateurs de kermesse et que diverses modalités sont prises avec les groupes occupant des bâtiments communaux.

L'effort doit être prolongé dans la même direction, sans oublier aucun quartier, avec le sens du dialogue et du pluralisme.

La réponse de cette liste ne nous est pas parvenue



ECOLO

Les représentants de la liste Ecolo ont répondu globalement aux 2 questions

Le groupe Ecolo au Conseil Communal de Namur a proposé et fait voter récemment un règlement communal qui répond en partie à vos préoccupations. Il est en effet maintenant possible à un habitant du Grand Namur d'interpeller le Conseil Communal sur un problème d'intérêt général. Tout habitant de Temploux peut donc dès à présent saisir le Conseil Communal d'un problème local. Il suffit pour cela d'en faire la demande au Secrétaire Communal.

D'autre part, le même règlement prévoit que 5000 habitants de la commune peuvent, grâce à une pétition, demander au pouvoir communal d'organiser un référendum. Dès à présent, le mouvement Ecolo fait circuler une pétition qui demande à la Ville de poser la question suivante aux Namurois: « Souhaitez-vous disposer de services communaux tels que l'état-civil., la voirie, la police, etc. dans les anciennes communes du Grand Namur ? » Nous estimons en effet qu'il est temps de décentraliser ces services pour que tous les habitants du Grand Namur soient enfin sur pied d'égalité. Nous préconisons également la création de conseils de quartier (ou de village) qui seraient responsables d'un budget pour leur quartier ou leur village.

En ce qui concerne l'information, nous demandons le libre accès aux documents communaux pour tous les citoyens; Ecolo réclame aussi depuis longtemps la création d'un bulletin communal qui serait distribué à tous les Namurois.

Enfin, nous pensons qu'il serait utile de créer, comme à Liège, par exemple, un échevinat de la participation et des relations avec les quartiers et les villages. Une initiative de ce type montrerait clairement la volonté du pouvoir communal de favoriser la participation de tous les habitants du Grand Namur.



1. La suppression des antennes administratives a été décidée pour des raisons de rationalisation. Ces antennes n'étaient quasiment plus fréquentées, le public préférant s'adresser directement au guichet central de l'Hôtel de Ville de Namur. Il en résultait une sous occupation du personnel en place et des frais de fonctionnement inutiles.

Conscient cependant des difficultés rencontrées par certains habitants, le Parti Social Chrétien a inscrit à son programme un rétablissement de ces antennes à condition toutefois que la demande émane des habitants et que leur utilité soit reconnue. De la sorte, les habitants pourraient renouer de façon plus directe avec l'administration (fonctionnaires). Ce n'est toutefois pas par ce biais que le contact sera plus immédiat avec le pouvoir communal (personnel politique responsable de la décision).

Sans habiter l'entité de Temploux, certains mandataires (conseillers, échevins) sont sollicités directement par des Temploutois comme d'ailleurs d'autres Namurois éparpillés sur les 24 autres communes de l'agglomération. C'est que la conception du mandataire public a évolué: on ne peut plus aujourd'hui rester « l'homme de son coin ». De ce champ d'action élargi, Temploux profite également, sans peut-être le réaliser d'emblée.

Depuis mai 1988, les possibilités de s'adresser au pouvoir politique en place ont été nettement renforcées. Le Conseil Communal a en effet adopté à l'unanimité un projet très démocratique: le droit d'interpellation directe du citoyen au Conseil Communal, l'inscription d'un point à l'ordre du jour du Conseil Communal, la consultation populaire. Il s'agit là d'un « bonus » incontestable pour la démocratie.

Pour que l'information des citoyens concernant les décisions du Conseil Communal soit plus complète, notre parti a inscrit à son programme l'édition de feuillets communaux simples reprenant les grandes décisions du Conseil et nombre d'informations utiles au citoyen. La compréhension et la communication ne pourront que s'en trouver renforcées.

2. Il est vrai que les subsides directs aux associations ont été supprimés depuis six ans environ pour éviter un « saupoudrage » des crédits, peu efficace en fin de compte, et parce que le plan d'assainissement financier n'autorisait plus ce genre de transferts. Par contre, une aide en nature a continué à être consentie, sur demande, à divers clubs ou associations. A ce propos, Temploux n'a pas été davantage défavorisé par rapport aux autres communes du Grand Namur.



A propos des écoles, par exemple, le reconditionnement en extension des installations scolaires de Temploux a nécessité une dépense de 6.466.716 frs avec intervention partielle du personnel communal. Ce n'est pas rien... Avec l'école d'Erpent, il s'agit de la plus grosse dépense inscrite au cours de ces six ans, au budget de l'Instruction Publique.

Pour revenir au problème de la subsidiation, on peut se demander si la privation de quelques milliers de francs handicape ou pénalise lourdement les activités de ces groupements. Une question de fond surgit à ce propos: faut-il vraiment que chaque club ou association soit subsidié par le pouvoir communal ? Là où le bénévolat, l'initiative privée, la bonne gestion réussissent bien, pour quoi « communaliser » ? Ne faut-il pas craindre en retour un droit de regard ou l'établissement d'une dépendance par rapport à l'autorité communale ? L'autonomie responsable a aussi son prix.

La suppression des subsides directs a permis, cependant, la création d'un crédit thématique. Celui-ci permet de consacrer une somme plus importante pour un ou plusieurs projets d'envergure, sur justification de la demande. Une initiative templutoise pourrait, bien sûr, y avoir droit. A ce propos, les mandataires PSC sont prêts à examiner, dans un cadre global et en équité, tout projet ou demande d'aide que la communauté templutoise lui soumettrait.

PCB

PTB

La réponse de cette liste ne nous est pas parvenue.



RICW

La liste R.I.C.W. (Rassemblement des Intérêts Communaux Wallons) pour le Grand Namur, c'est-à-dire le R.W. (Rassemblement Wallon) plus des particuliers vous rappellent ses programmes d'il y a 12 et 6 ans (R.W.) et se représentent aux élections communales du 9 octobre prochain pour:

1. Rappeler les promesses non-tenues des deux partis au pouvoir à Namur (P.S. et P.S.C) c'est-à-dire notamment le rétablissement des antennes (administratives, sociales, de police, plus une équipe locale d'entretien, etc..) dans chacune des anciennes communes. Le R.W. (ou le R.I.C.W.) fut la seule formation à voter contre la construction du colossal nouvel Hôtel de Ville (coût: plus d'un milliard) en réclamant le maintien de tous les services existants dans les anciennes maisons communales.

2. La réouverture, avec personnel réduit, des bureaux communaux le samedi matin pour mieux servir la population occupée tous les autres jours. Pour les habitants éloignés du Grand Namur, joindre à leur convocation à l'Hôtel de Ville ou au commissariat de police, un billet gratuit pour l'autobus et aussi un billet gratuit d'un jour pour le parking se trouvant sous l'Hôtel de Ville. Pour les malades, handicapés et personnes âgées, des services communaux se rendant à domicile, comme le fait déjà l'Administration des Postes.

3. Développer surtout dans les anciennes communes éloignées du centre de Namur comme Temploux, des infrastructures locales pour favoriser les activités culturelles et sportives locales (terrains de football, tennis, basket, volley, salle de gymnastique, de réunions, etc.). Aménager l'infrastructure routière locale avec création de parkings accessibles pour encourager cette magnifique réussite locale qu'est la Brocante de Temploux et qui est en passe de devenir la plus importante du pays. Avec en conséquence, de généreux subsides du Conseil Communal du Grand Namur aux activités locales pour soutenir les méritoires et exemplaires efforts de nombreux bénévoles locaux.



Pour terminer, un rappel des résultats des élections de 1982. Vous verrez dans la première colonne les résultats du Grand Namur. En regard, figure l'estimation des votes de électeurs de Temploux (source: *Namur Transitions*, N°15 du 30 octobre 1982).

	Namur	Temploux
P.S.	31,02 %	26,9 %
P.S.C.	26,04 %	25,7 %
P.R.L.	19,14 %	24,8 %
R.W.	6,96 %	7,3 %
ECOLO	12,34 %	11,4 %
P.C.	1,33 %	0,6 %
U.D.R.T.	3,07 %	3,2 %

6.

LA SAINT-NICOLAS

Une lettre émanant de la Direction des Ecoles de Temploux nous informe de l'incapacité du Corps Enseignant d'organiser encore la fête de Saint-Nicolas avec la participation des enfants des classes gardiennes.

Que les enseignants trouvent ici, l'expression de notre profonde reconnaissance pour les réussites extraordinaires des fêtes de Saint-Nicolas pendant plus de quarante ans.

Toutefois, ne voulant pas abandonner la tradition, les Anciens Prisonniers de Guerre tentent, avec leurs faibles moyens d'organiser une après-midi de détente, le samedi 3 décembre avec la présence du Grand Saint et la distribution de bonbons et de jouets.

Des renseignements plus complets vous seront communiqués en temps utile.

Le comité de la F.N.A.P.G.

FRITERIE DE L'OASIS

Chaussée de Nivelles 5810 TEMPLoux

nouveaux propriétaires

☐ OUVERT du mardi au vendredi

de 11 h.30 à 14 h.
et de 17 à 21 h.

les samedi et dimanche
à partir de 17 h.

■ FERME le lundi.



DINER DES PRISONNIERS

— LE 13 NOVEMBRE —

L'expérience de l'an dernier ayant prouvé que la nouvelle formule du dîner avait satisfait les nombreux participants, le repas annuel des Anciens Prisonniers de Guerre aura lieu cette année le **dimanche 13 novembre** à 12h.30 en la salle St-Hilaire. Le comité a choisi le menu suivant:



Apéritif - Zakouskis
*
L'Assiette Forestière et ses garnitures
*
Le Potage maison
*
Le Poussin fourré au Muscat
Les Pommes Macaire
*
Le Gâteau de l'Armistice
*
Le Moka ou Chef
*

Il sera servi au prix de 750 frs par personne, boissons (vins et eau) comprises, dans l'ambiance musicale de tradition.

Nous espérons vous y retrouver nombreux et vous demandons de bien vouloir confirmer votre participation aux adresses suivantes: A.ABSOLONNE, rue de Geugnet,8 - Tél. 56.88.47.
O.GRAVY, Chemin de Moustier, 141 - Tél. 56.66.94.
J.MATHIEU, rue des Comognes,1 - Tél. 56.69.36.
A.MINET, rue Bout du Village,35 - Tél. 56.68.90.

Les participations sont payables à l'entrée.

■ BAPTEMES

- 28 août: Elise Montfort, fille de Philippe et
de Geneviève Clotuche.
25 sept.: Zara Thines, fille de Marc et de Myriam Berger.

■ DECES

- 31 juillet: Marthe Solot, veuve de Félicien Samson.
26 août: Gilbert Knoden, époux de Georgette Bomboir.
1er septembre: Emile Delvaux, époux de Nelly Grognet.

■ Mr le Curé communique:

- › Notre-Dame de Fatima sera de nouveau à Temploux au Hôme St-Joseph du 1er octobre à 14h.45 au 11 octobre à 16h.30. Les personnes qui désirent recevoir la statue en leur demeure pour la durée d'un chapelet sont priées de s'inscrire auprès de la Soeur Supérieure du Hôme. Chaque jour, il sera dit à l'endroit où se trouve la statue.
- › Les enfants nés en 1978 ou qui sont en cinquième année primaire sont priés de s'inscrire pour le catéchisme préparatoire à la Profession de Foi; les réunions ont repris le 28 septembre.
- › Octobre est le mois du Rosaire. C'est sous cette dénomination que la Sainte Vierge est apparue à Fatima. Faisons un effort pour prier le chapelet chaque jour pour obtenir la paix dans nos foyers et dans le monde.

S O U P E R D U P A T R O**8 O C T O B R E**

Le souper du Patro aura lieu le **samedi 8 octobre** en la salle St-Hilaire. Inscriptions et renseignements chez Mme Yvonne GILLARD (tél. 081/56.79.74) et chez tou(te)s les dirigeant(e)s.

L'événement du mois d'août, c'est la brocante de Temploux

La Nouvelle Gazette

Gros succès pour la onzième brocante des 20 & 21 août derniers; malgré la pluie du dimanche, 100.000 personnes ont déambulé dans nos rues durant ce week-end.

Il est trop tôt pour connaître le bénéfice net réalisé; une réunion d'information aura lieu l'an prochain pour tous ceux qui sont intéressés par les chiffres...ou par tout autre chose concernant cette organisation.

Lors du souper qui a réuni plus de 300 personnes le 23 septembre à l'Oasis, les associations du village ont pris connaissance du "subside" qu'elles recevront cette année (voir ci-dessous); le comité du jumelage qui vient de fêter son trentième anniversaire et les jeunes du GAF qui se rendront à Taizé en 1989 ont reçu un don spécial. Le reste du bénéfice sera réservé à l'aménagement du terrain acheté cette année par la Brocante.

Merci aux 380 personnes qui ont travaillé durant ces deux jours, merci à tous les jeunes qui étaient présents avant et après la brocante, merci à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de cet événement unique en Belgique.

Rendez-vous les 19 & 20 août 1989 !

REPARTITION 1988	
Ecoles et comité de parents:	130.000
Patro St-Hilaire	90.000
Football Club Temploux	70.000
Jumelage	40.000
Balle Pelote	30.000
G.A.F.	30.000
A.S.B.L. Saint-Hilaire	25.000
Fabrique d'Eglise	20.000
Comité des 3X20	12.000
F.N.A.P.G.	12.000
HÔme St-Joseph	12.000
Ligue des Familles	12.000
Relève F.N.A.P.G.	12.000
Vie Féminine	12.000
Subbuteo	10.000
Chorale Paroissiale	5.000
Club de Gymn (hommes)	5.000
F.N.C.	5.000
Le jeux de cartes	2.000

La presse a été unanime pour reconnaître l'importance de notre brocante et pour vanter son organisation; le journal télévisé de RTL en a montré des images et cette année, la presse néerlandophone a parlé du brocanteriemarkt van Temploux.

Une pluie de records pour la brocante de Temploux

Record : cette dame venue de Bruxelles et qui n'a même pas eu le temps de décharger le contenu de son coffre de voiture : il était déjà vendu.

Record : l'alignement style départ des 24 Heures du Mans des professionnels de la brocante ou de l'antiquité dès le samedi soir.

Record : les achats à la lampe de poche durant la nuit des brocantes pourtant fraîche.

Record encore : le litre de bière vendu au kilomètre carré et les tonnes de bonne humeur qui ne manquent pas de satisfaire pleinement les organisateurs.

Le Soir

Wie van oude spulletjes houdt kan in Temploux zijn hart ophalen, want kwaliteit staat bij de organisatoren voorop. Stalletjes met allerhande eet- en drinkwaren zijn er verboden en men is heel streng bij het toelaten van de deelnemers, die dit jaar behalve uit eigen land uit Duitsland, Nederland en Engeland komen.

De Limburger

A Temploux, les organisateurs de la brocante la plus célèbre de Belgique s'habituent sans problème au succès. Ils vont de records en records. Cette année, seuls les exposants qui avaient réservé (et ils étaient 1.500) ont pu obtenir un emplacement sur les sept kilomètres de trottoirs ou d'accotements mis à leur disposition. Au total, ce sont plus de 100.000 visiteurs que Temploux a reçu cette année, en deux vagues.

Vers l'Avenir

Au même titre que Namur, capitale de la Wallonie, Temploux est devenu capitale de la brocante. Tout a commencé en 1978 quand le comité des fêtes local décida d'organiser une brocante. L'année suivante, dans le cadre de l'année de l'Artisanat, l'association « Ardennes et Meuse », choisit Temploux pour créer son marché artisanal et sa brocante.

Commencée en amateur, aujourd'hui, la brocante tend de plus en plus à se professionnaliser. On n'hésite plus à louer trois chapiteaux au lieu des 20 tentes de départ.

Le peuple

Tout, tout, tout, vous trouverez tout à Temploux.

La Libre Belgique

LA PLUS
GRANDE
BROCANTE
BELGE

Liberté

TEMPLUOX
INFOS X

BCT

BELGIUM CAR TEMPOUX

OCCASIONS

véhicules récents
VW AUDI

GARAGE

entretiens et
réparations

PIECES

d'occasion et
neuves d'origine
(avec remise)

Chaussée de Nivelles 277 — 5810 TEMPOUX

Téléphone 081 / 56 62 88

Ed.resp. ASBL Saint-Hilaire
Rue de la Grande Sambresse, 39
Temploux - Tél. 56.63.82.